



30 ans

Que sont-ils devenus ?

Louisa

Ma rencontre avec Louisa a eu lieu au centre d'enregistrement (CERA) de la Praille le 14 décembre 1995.

J'ai vu une femme enceinte, toute recluse dans un coin de la salle de séjour. Pendant sa procédure au CERA elle pleurait beaucoup et avait de la peine à s'exprimer. Louisa a été attribuée au canton de Genève.

Je l'ai retrouvée au foyer du Lagnon où je faisais des visites régulières. Avec Catherine, son assistante, nous essayions de bien l'entourer.

Louisa a donné naissance à une jolie petite Isabelle. J'ai eu beaucoup de plaisir à accompagner la maman et sa fille. J'ai eu la joie de célébrer le baptême d'Isabelle.

Louisa a reçu une réponse négative sur sa demande d'asile et l'ODM a même contesté sa nationalité angolaise. Demofique, un juriste de l'EPER, a fait un recours en contestant entre autre l'interrogatoire en français, langue qu'elle maîtrisait très mal. Louisa n'a pas eu la chance de beaucoup fréquenter l'école dans son pays.

Avec un permis N, Louisa a travaillé comme femme de ménage afin de devenir indépendante. Elle a donné vie à Emmanuel quatre ans après Isabelle.

Pendant les vacances scolaires, mon mari partait souvent avec les deux enfants à la montagne car la maman travaillait et n'avait pas la possibilité de prendre de vacances. Louisa a donné une bonne éducation à ses enfants, c'était un plaisir de les avoir. Louisa travaillait beaucoup et Isabelle a vite pris la responsabilité de son petit frère.

Après huit ans en Suisse, Louisa a reçu une convocation pour se rendre au SEM à Wabern (Berne). J'ai demandé à Alain, qui faisait alors un stage à l'AGORA, de l'accompagner. De retour de Berne, Alain m'a raconté « on a passé un téléphone à Louisa et une personne la questionnait par téléphone (teste lingua) et c'est tout ». Barbara Tschopp d'ELISA m'a dit qu'ils auraient eu meilleur temps de parler directement avec Louisa plutôt que de lui flanquer un téléphone dans les mains ! Après plusieurs interventions de Barbara et de Thao (juristes à ELISA), Louisa a enfin reçu un permis B, après plus de 10 ans en Suisse.

Pour commencer la procédure de naturalisation mon mari est allé deux fois avec Louisa à l'ambassade d'Angola à Berne pour obtenir des papiers d'identité, sans succès.

En 2012 Louisa, Isabelle et Emmanuel sont devenus Suisse, nous avons fêté ça avec une raclette et des serviettes à croix suisse !

Une très belle famille, bien intégrée. Isabelle fait des études d'architecture et Emmanuel finit l'école de commerce.

Véronique Egger